Juin 2016 Numéro 29

*
bulletin d'informations de Grussenheim

JUMELAGE SEYCHES GRUSSENHEIM

Le long week-end de l'Ascension, du 4 au 8 mai dernier a été un grand moment de fête et de rencontre avec la venue des Seychois à Grussenheim. Le séjour de nos amis du Sud-ouest s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, bénéficiant d'une météo printanière.

Les 44 hôtes arrivés pour la plupart en bus mais aussi en voitures personnelles, ont été accueillis, mercredi soir au foyer où les attendait un apéritif alsacien soigneusement préparé par le comité de Jumelage et les membres du conseil municipal. Ils étaient hébergés par les familles et amis de Grussenheim. Le lendemain, rendez-vous était donné à 9 heures, pour le départ de l'excursion : la visite du Linge, le repas marcaire en ferme Auberge et la découverte du magnifique musée du bois à Labaroche ont ravi nos invités. Tous garderont le souvenir d'une belle journée passée dans les Vosges. Les festivités se poursuivirent le vendredi sur la place du village. En présence de nombreux habitants, des sapeurs-pompiers et des Amis du Ried, la commune commémorait le 8 mai et renouvelait officiellement le serment du jumelage à l'occasion du 30ème anniversaire. Après un échange de cadeaux, la journée se poursuivit par un déjeuner festif en commun au foyer, animé par les Amis du Ried. Le service était assuré par une dynamique équipe de jeunes du village. La journée de samedi à l'initiative des familles fut l'occasion de multiples échanges et découvertes. Dimanche matin arriva bien trop vite et c'est avec beaucoup d'émotion que les uns et les autres se quittèrent en se donnant rendez-vous dans deux ans à Seyches.

NOUVEAUX COMMERCES A GRUSSENHEIM

Deux entreprises ont vu le jour récemment à Grussenheim : contrôle technique du Ried et KMS Alimentation.

Le contrôle technique du Ried situé 3 impasse du Moulin vous accueille tous les matins du lundi au samedi de 8 h à 12 h 00, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 18 h 00 et le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30.

(☎ 03 89 72 98 54)

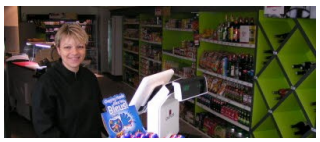

KMS Alimentation (boulangerie—épicerie—traiteur) a ouvert ses portes le 9 mai dernier au 22 rue d'Alsace. Mme Boulanger vous reçoit les lundis, mardis et mercredis de 6 h 00 à 12 h 30, les jeudis, vendredis et samedis de 6 h à 12 h 30 et de 15 h 00 à 19 h 00 et les dimanches de 7 h 00 à 12 h 00.

(09.67.73.88.10 ou 07.70.96.96.87).

ETAT-CIVIL

Naissances **:**

Pas de naissance déclarées en mairie du 10 mars 2016 au 31 mai 2016.

Décès :

Le 21 avril 2016..... EHRHART Guy
Le 28 avril 2016 ..... BUFFARD Michel

Mariages :

Pas de mariage célébré depuis le 5 septembre 2015.

M. BOSSHARD Alfred, doyen, a soufflé ses 93 bougies le 29 mai 2016.

La doyenne, Mme KOZLOW Marie-Louise a fêté son 93ème anniversaire le 23 août 2015.

PLU GRENELLISATION

La révision du PLU pour le rendre conforme à la loi Grenelle est une démarche imposée par le législateur. Les premières réunions de travail ont eu lieu avec M De BONN du cabinet TOPOS. Il s'agit dans un premier temps de définir les orientations générales du PADD, en répondant à la question : « Quel village voulons-nous habiter et laisser à nos enfants ? »

La loi Grenelle demande de réduire la consommation foncière pour préserver les terres agricoles. Il faudra également tenir compte des orientations du SCOT et des besoins de la commune en fonction des logements créés ces dernières années. Tous ces éléments nous obligeront à retravailler le zonage mis en place en 2008 par le PLU, avec comme conséquence une réduction des surfaces ouvertes à l'urbanisation (zones AU). Ce travail important, mais difficile, sera mené par le conseil municipal en concertation avec l'ensemble de la population.

OSCHTERPUTZ

Le samedi 9 avril, Grussenheim a participé à l'opération « Oschterputz ». Une dizaine d'habitants, membres du conseil municipal ou des associations, se sont mobilisés et ont sillonné les rues du village. Cette action qui s'inscrit dans une démarche éco-citoyenne, veut sensibiliser tout un chacun au respect du cadre de vie commun. Ils se sont retrouvés en fin de matinée à la mairie pour partager le verre de l'amitié, avec la satisfaction d'avoir récolté moins de déchets que lors des éditions précédentes.

SACS PLASTIQUES

Au 1er juillet 2016, les sacs plastiques à usage unique seront interdits car ils sont particulièrement néfastes pour notre environnement.

Le SMICTOM d'Alsace Centrale et ses partenaires se sont associés aux acteurs locaux de l'économie circulaire, sociale et solidaire pour proposer une alternative originale.

5000 sacs ont été fabriqués à partir de T-shirts issus du cycle de recyclage du territoire.

Vous pouvez vous procurer un de ces sacs 100 % locaux, 100 % responsables, sur simple demande sur www.smictom-alsacecentrale.fr.

MAISONS FLEURIES

Le jury intercommunal des maisons fleuries sillonnera les rues du village le vendredi 29 juillet 2016 à partir de 14 heures.

SEMAINE D'OUVERTURE DU FOYER

Comme les années passées, le Comité de Gestion, avec le concours de toutes les associations locales de Grussenheim et du conseil municipal vous invite à la semaine d'ouverture du Foyer de l'Unité avec animation par les associations et diffusion de plusieurs matches de football pour l'Euro **du Mercredi 15 juin 2016 au Mercredi 22 juin 2016**. Le programme complet est distribué dans les boîtes aux lettres et est disponible en mairie ou sur www.grussenheim.fr.

BUDGET COMMUNAL 2016

INVESTISSEMENT

020	Dépenses imprévues (section d'investissement)	18 935.79
16	Emprunts et dettes assimilés	30 200.00
20	Immobilisations incorporelles	33 000.00
21	Immobilisations corporelles	30 000.00
23	Immobilisations corporelles en cours	478 000.00
001	Solde d'exécution négatif reporte	14 603.39
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		**604 739.18**

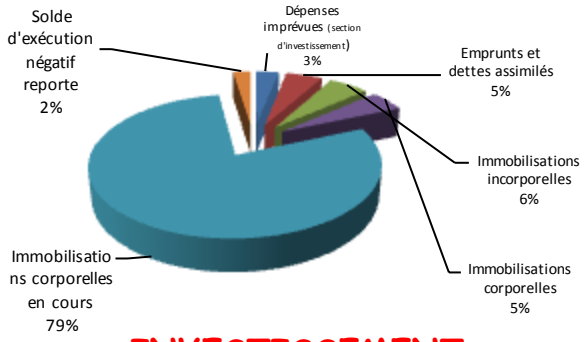

INVESTISSEMENT

10	Dotations, fonds divers et réserves	49 400.00
10638	Affectation du résultat	114 603.39
13	Subventions d'investissement	29 700.00
16	Emprunts en euros	200 000.00
21	Virement de la section de fonctionnement	79 400.00
28	Amortissement des immobilisations	31 635.79
24	Produits de cessions d'immobilisations	100 000.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		**604 739.18**

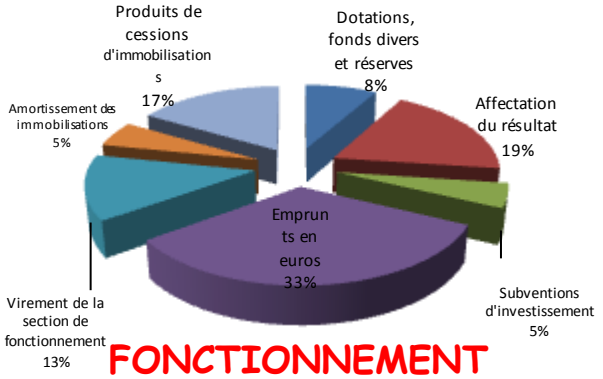

FONCTIONNEMENT

022	Dépenses imprévues (section de fonctionnement)	2 093.26
011	Charges à caractère général	127 100.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	114 150.00
014	Atténuations de produits	10 871.00
65	Autres charges de gestion courante	109 049.00
66	Charges financières	8 600.00
67	Charges exceptionnelles	400.00
68	Dotations aux amortissements et provisions	31 635.79
023	Virement à la section d'investissement	79 400.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		**483 299.05**

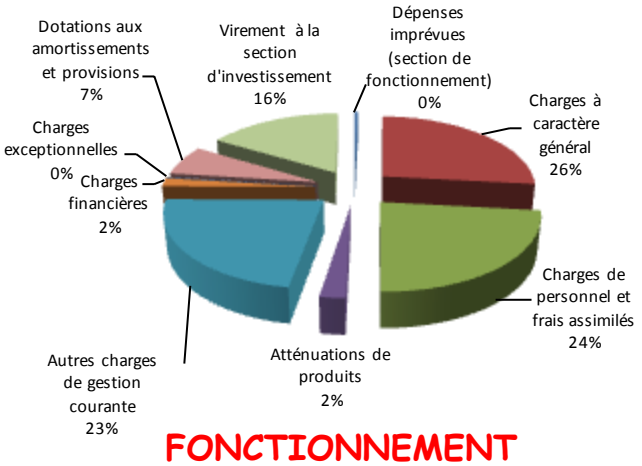

FONCTIONNEMENT

002	Excédent de fonctionnement reporté	98 966.05
013	Atténuations de charges	1 000.00
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	22 056.00
73	Impôts et taxes	214 104.00
74	Dotations et participations	139 273.00
75	Autres produits de gestion courante	6 000.00
77	Porduits exceptionnels	1 900.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		**483 299.05**

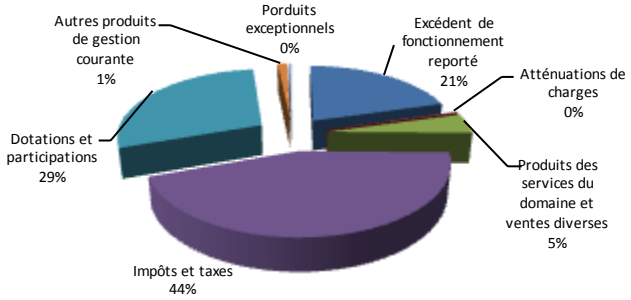

Les montants sont exprimés en €

Les taux pour 2016 ont été fixés comme suit (pas d'augmentation de la pression fiscale globale) :
- taxe d'habitation : **10,09 %**
- taxe foncière sur les propriétés bâties : **8,14 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : **35,65 %**
- cotisation foncière des entreprises : **14,28 %**

SERVICE MOBI'RIED

Mobi'Ried est le service de transport à la demande de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim.

Pour en bénéficier, il suffit de réserver votre trajet en contactant la centrale de réservation au plus tard la veille de votre déplacement :

☎ 03 89 61 57 37

Mobi'Ried fonctionne du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 8 h à 12 h.

Le service s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes à mobilité réduite permanente ou temporaire ainsi qu'aux demandeurs d'emploi. *Les déplacements à vocation professionnelle ou scolaire ne sont pas pris en charge par Mobi'Ried.*

Le service est proposé au tarif unique de 3 € par course.

Mobi'Ried fonctionne à l'intérieur du territoire intercommunal .

Avant toute première utilisation, les usagers de Mobi'Ried doivent s'inscrire. Pour tout renseignement, merci de s'adresser à la mairie.

ANIMATIONS ETE

Le RAI (Réseau d'Animation Intercommunal) propose pour les vacances d'été du 6 juillet au 30 août :

⇒ des activités pour les jeunes de 10/17 ans
⇒ des mini-séjours pour les 8/12 ans et 10/15 ans
⇒ des camps pour les 10/15 ans
⇒ et des activités journalières

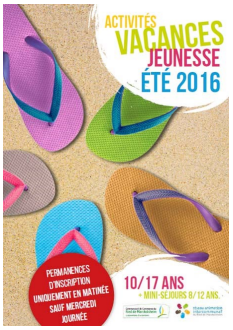

Plus d'informations : www.facebook.com/raimarckolsheim ou www.animations-marcko.fr

Inscriptions ☎ 03 88 74 91 48

Le programme complet est disponible en mairie et sur www.animations-marcko.fr

CHIENS ERRANTS

Nous constatons que de nombreux chiens errent seuls dans le village et souillent les espaces publics. Nous rappelons aux propriétaires que le vagabondage des chiens est interdit et qu'ils sont responsables des agissements de l'animal.

LAISSONS LES TROTTOIRS AUX PIETONS

Stationner ou s'arrêter en montant sur un trottoir est considéré comme un stationnement gênant puisque cela peut entraver la marche des piétons ou les obliger à marcher sur la chaussée. Le tarif ? Une amende de 35 € voire de 135 € et la perte de 3 points sur le permis en cas de stationnement dangereux. Bien entendu, stationner à cheval ou sur le trottoir est autorisé si les emplacements sont matérialisés.

Ne cédons pas à la facilité et à l'incivisme. Au besoin, quelques mètres à pied, c'est bon pour la santé.

Nous comptons davantage sur le respect et le civisme que sur la répression.

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

Mairie
25 grand'rue - 68320 GRUSSENHEIM
☏ 03 89 71 62 47 🖷 03 89 71 67 54
Internet : www.grussenheim.fr
Messagerie : mairie@grussenheim.fr